

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 24 novembre 2022 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 86 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, désigne André GRANGER en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

DELIBERATION 87 : CONFERENCE DES FINANCEURS – REMPLACEMENT DE MME CLAUDIE FRAYSSE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 88 : TARIFS 2023 DU SERVICE PORTAGE DE REPAS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 89 : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE DU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 90 : TARIFS 2023 DU SERVICE DE TELEASSISTANCE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 91 : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE DE LA TELEASSISTANCE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 92 : TARIFS DES INTERVENTIONS SANS PRISE EN CHARGE 2023

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 93 : REMBOURSEMENT D'UNE BENEFICIAIRE DU SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

FINANCES

DELIBERATION 94 : APPROBATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité

LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 95 : M57 FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à la majorité moins une abstention (D BEAUX-SPEYSER).

DELIBERATION 96 : M57 MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS ET DES IMMOBILISATIONS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité

DELIBERATION 97 : M22 DUREE D'AMORTISSEMENTS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité

DELIBERATION 98 : AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 99 : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE- CONSTITUTION D'UNE PROVISION D'EXPLOITATION (BUDGET 50400)

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 100 : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 101 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'ETAT PREVISIONNEL DE RECETTES ET DEPENSES LES FONTANETTES (BUDGET 50300)

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 102 : DECISION MODIFICATIVE N°4 DE L'ETAT PREVISIONNEL DE RECETTES ET DEPENSES LES GRILLONS (BUDGET 50300)

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 103 : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE L'OREE DU BOIS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

COMMANDE PUBLIQUE

DELIBERATION 104 : ACCORD-CADRE DE SERVICE N°22038 POUR LES SERVICES ET ETABLISSEMENTS DU CIAS : FOURNITURE POUR DISPOSITIFS ET CONSOMMABLES MEDICAUX ET PARAPHARMACIE (LOT 1 : PANSEMENTS ET SOINS)

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 105 : ACCORD-CADRE DE SERVICE N°22039 : FOURNITURE D'UN SERVICE DE TELEASSISTANCE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 106 : GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE GRAND LAC ET CIAS POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

DELIBERATION 107 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{ER} DECEMBRE 2022

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.